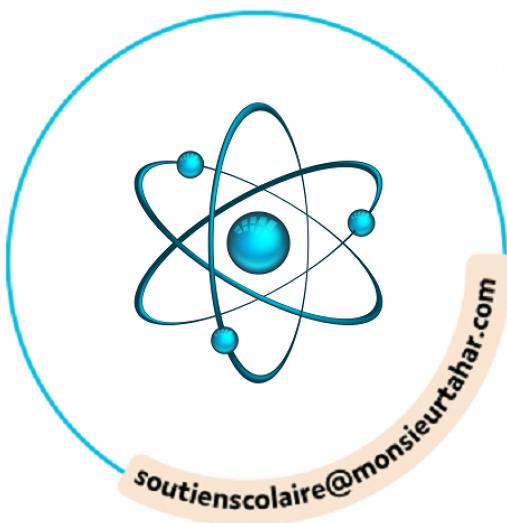
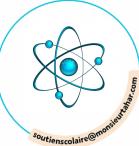


SES



soutienscolaire@monsieurtahar.com

CHAPITRE 8



Définitions et formes de la mobilité sociale

En bref

La mobilité sociale désigne le déplacement d'un individu au sein de la structure sociale. Diverses formes de mobilité peuvent être distinguées. La possibilité d'une mobilité sociale est une caractéristique des sociétés démocratiques.

I Les diverses formes de mobilité

1 La mobilité sociale, une mobilité parmi d'autres

- La mobilité sociale désigne le changement de position sociale d'un individu, celle-ci étant évaluée par la **catégorie socioprofessionnelle**.
- Par exemple, un travailleur du bâtiment (ouvrier) qui crée son entreprise artisanale connaît une situation de **mobilité sociale** et intègre la CSP artisan commerçant, chef d'entreprise.
- La mobilité d'un individu n'est pas toujours de nature sociale. Un individu qui change de profession ou de fonction sans que son **statut social** n'en soit affecté connaît une **mobilité professionnelle**.
- La mobilité est également **géographique** lorsqu'un individu change de lieu de travail ou de résidence. Celle-ci se développe, pour certaines catégories de salariés, avec l'ouverture internationale et l'intégration croissante des économies.



MOT CLÉ

Le **statut social** désigne la position occupée dans un système social à laquelle sont associés un niveau et un mode de vie donnés, un prestige plus ou moins grand, des comportements et des aspirations attendus.

2 Mobilité intragénérationnelle et mobilité intergénérationnelle

- Les études de mobilité sociale portent sur les changements de position sociale d'un individu au cours de sa vie et concernent la mobilité **intragénérationnelle**.
- Mais elles reposent plus souvent sur la comparaison entre la position sociale d'un individu et celle de ses parents : on parle alors de mobilité sociale **intergénérationnelle**.

3 Mobilité ascendante et descendante, immobilité

- Une mobilité sociale est **ascendante** lorsque l'individu acquiert un statut social plus élevé. Elle est **descendante** lorsque le statut social est en régression : on parle aussi de **déclassement** social. Cette distinction renvoie à une hiérarchie des positions sociales, dont certaines apparaissent plus prestigieuses que d'autres, hiérarchie **variable** selon les époques, les sociétés, les groupes sociaux.
- L'**immobilité sociale** est l'absence de changement de position entre position d'origine et position acquise.

II Une caractéristique des sociétés contemporaines

1 Démocratie et méritocratie

- Dans les **sociétés traditionnelles**, le statut social est donné à la naissance (il est hérité) et se présente comme un ordre naturel. Les sociétés d'ordres de l'Ancien Régime ou de castes comme en Inde fonctionnent selon ce principe.
- Dans les **sociétés démocratiques**, les principes d'égalité et d'autonomie des individus les conduisent à construire leur situation professionnelle future sur la base de leurs choix, de leurs talents et de leurs efforts.

2 École et égalité des chances

- L'École → **CHAPITRE 7** joue alors un rôle central dans une société qui garantit la mobilité sociale en faisant reposer l'attribution des positions sociales sur le **principe méritocratique** et l'**égalité des chances**.
- Les travaux de **sociologie de l'École** montrent cependant que le mérite scolaire est très inégalement réparti selon les groupes sociaux et que les meilleures positions scolaires restent en partie le produit d'un héritage familial.

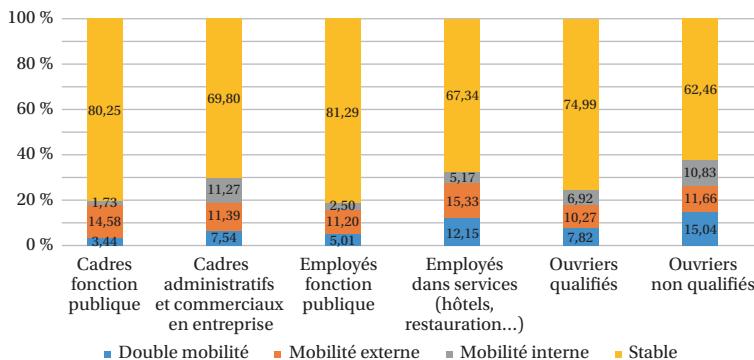


MOT CLÉ

Selon le **principe méritocratique**, les positions sociales sont attribuées selon les qualités personnelles et le travail de chacun.

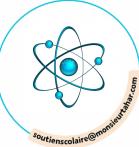
zoom

La mobilité professionnelle de quelques CSP (2014-2015)



Source : Insee, Analyses Bretagne n°77, novembre 2018.

- Les travailleurs peuvent être concernés par une **mobilité interne** (changement de métier), **externe** (changement d'établissement) ou les deux simultanément.
- Les **ouvriers non qualifiés** et les **employés des services** apparaissent comme les deux CSP les plus touchées par une mobilité professionnelle entre 2014 et 2015, puisqu'un tiers d'entre eux ont connu une des trois formes de mobilité.



Les tables de mobilité : instrument de mesure de la mobilité sociale

En bref

La mobilité sociale intergénérationnelle se mesure grâce aux tables de mobilité qui permettent d'appréhender les déplacements entre milieu social d'origine et position sociale. Ces outils présentent des limites.

1

Les principes de construction des tables de mobilité

Les tables de mobilité croisent deux variables : la **CSP de l'individu** à un moment de son existence et la **CSP de son père ou de sa mère**. À partir d'une table de données en valeur absolue, on peut déduire deux tables en pourcentage.

1 | La table des destinées

Selon la position d'origine	CSP du père						
	1	2	3	4	5	6	Ensemble
1. Agriculteurs exploitants	24,6	0,6	0,5	0,4	0,4	0,7	2,5
2. Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7,4	19,3	8,8	7,3	7,2	8,0	9,4
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	11,6	23,4	49,3	28,1	19,3	10,5	21,6
4. Professions intermédiaires	16,0	22,0	24,4	32,2	27,0	21,4	23,8
5. Employés	6,9	9,7	7,9	12,7	17,9	12,1	11,5
6. Ouvriers	33,5	25,1	9,2	19,2	28,2	47,2	31,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Site académie de Versailles, Insee, Hommes de 30 à 59 ans, 2017.

- La **table des destinées** répond à la question : « Que sont devenus les fils d'agriculteurs (d'ouvriers, de cadres...) ? » En 2017, sur 100 fils d'agriculteurs, 24,6 étaient devenus agriculteurs et 33,5 étaient ouvriers.
- La **diagonale** du tableau indique la part des **immobiles** selon chaque CSP d'origine. La colonne « **Ensemble** » indique la répartition socioprofessionnelle des enquêtés, quelle que soit la CSP de leur père : en 2017, 23,8 % des hommes de 30 à 59 ans appartiennent aux professions intermédiaires.

2 | La table des recrutements

Selon la position occupée	CSP du père						
	1	2	3	4	5	6	Ensemble
1. Agriculteurs exploitants	79,4	3,1	2,9	2,6	1,7	10,3	100,0
2. Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6,3	27,6	13,5	12,1	7,9	32,7	100,0
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,3	14,6	32,9	20,3	9,2	18,7	100,0
4. Professions intermédiaires	5,3	12,5	14,8	21,1	11,7	34,6	100,0
5. Employés	4,8	11,4	9,9	17,3	16,1	40,6	100,0
6. Ouvriers	8,5	10,8	4,2	9,6	9,2	57,8	100,0
Ensemble	7,9	13,5	14,4	15,6	10,3	38,3	100,0

Source : Site académie de Versailles, Insee, Hommes de 30 à 59 ans, 2017.



- La **table des recrutements** répond à la question : « D'où viennent les agriculteurs (les ouvriers, les cadres...) ? » 79,4 % des agriculteurs sont des fils d'agriculteurs et seulement 2,9 % sont des fils de cadres.
- La diagonale de la table indique le poids de l'**auto-recrutement**, c'est-à-dire la part au sein de chaque CSP de ceux qui en sont eux-mêmes issus. La ligne « **Ensemble** » indique la **répartition des individus selon la CSP de leur père**. Ainsi en 2017, sur 100 hommes de 30 à 59 ans, 38,3 sont fils d'ouvriers.

II Intérêts et limites des tables de mobilité

- Les tables de mobilité permettent de mesurer la **mobilité sociale intergénérationnelle**, en comparant la position sociale des individus avec celle de leur père ou mère.
- Elles permettent d'évaluer la **fluidité sociale**, par le calcul des **odds ratio** (rapport des chances relatives) qui indiquent le lien plus ou moins fort entre la position sociale occupée et la position d'origine et ainsi le degré d'égalité des chances. Un odds ratio qui diminue indique une fluidité sociale qui augmente.
- Cependant, les tables de mobilité présentent des limites.
 - Le degré de mobilité ou d'immobilité est fortement lié au **niveau de détail** des CSP utilisées : plus les catégories utilisées sont nombreuses, plus les déplacements entre catégories apparaissent mécaniquement importants.
 - On compare dans le **temps** des professions dont la représentation a pu changer : par exemple un professeur des écoles aujourd'hui n'a pas le prestige social d'un instituteur il y a 40 ou 50 ans.
 - Les tables de mobilité ignorent les **mères** majoritairement inactives dans les générations passées, ainsi que les parcours pas toujours linéaires des individus.

CHIFFRES CLÉS

10,3 % des hommes de 30 à 59 ans sont **employés**, ce qui n'est pas représentatif de l'ensemble de la population active. En effet les employés sont très majoritairement des femmes.

zoom

Le calcul de l'odds ratio

CSP en 2017	1	2	3	4	5	6
Sur 100 fils d'ouvriers	0,7	8,0	10,5	21,4	12,1	47,2
Sur 100 fils de cadres	0,5	8,8	49,3	24,4	7,9	9,2

- Un **enfant de cadre** a une probabilité de 49,3/100 de devenir cadre et de 9,2/100 de devenir ouvrier, soit $49,3/9,2 = 5,3$. Un **fils d'ouvrier** a une probabilité de devenir cadre de 10,5/100 et de devenir ouvrier de 47,2/100, soit $10,5/47,2 = 0,22$.
- L'**odds ratio** est $5,3/0,22 = 24,1$. Ce résultat signifie que les chances de devenir cadres plutôt qu'ouvriers sont 24 fois plus élevées chez les enfants de cadres que chez les enfants d'ouvriers.



L'exploitation des tables de mobilité

En bref

Si au sein de certaines catégories sociales l'immobilité intergénérationnelle est forte, celle-ci diminue au profit d'une mobilité sociale ascendante et descendante et d'une plus grande fluidité sociale.

I Les tendances de la mobilité sociale actuelle

1 Le poids de l'immobilité sociale

- La part des individus **immobiles** est de l'ordre d'un tiers (36,6 % chez les hommes de 30 à 59 ans en 2017), avec des écarts importants en fonction des CSP. Cela reflète une forte **reproduction sociale**.
- Ce sont les **enfants d'ouvriers et de cadres** qui connaissent l'**immobilité** la plus forte puisque respectivement 47,2 % des premiers et 49,3 % des seconds occupent la même CSP que leur père en 2017.
- Les **agriculteurs** sont marqués par un fort **auto-recrutement** puisque près de 80 % d'entre eux sont eux-mêmes enfants d'agriculteurs. C'est vrai aussi pour près de 60 % des **ouvriers**.

MOT CLÉ

Le concept de **reproduction sociale** désigne la tendance qu'a la structure sociale à se perpétuer de génération en génération.

2 La mobilité ascendante et descendante

- Les **ouvriers et employés** connaissent mécaniquement une **mobilité ascendante** plus forte, étant situés en bas de l'échelle sociale. Ainsi 21,4 % des fils d'ouvriers ont intégré les professions intermédiaires en 2017 et 10,5 % sont devenus cadres.
- À l'inverse les **cadres et professions intellectuelles supérieures** connaissent une **mobilité descendante** mécaniquement plus forte : sur 100 fils de cadres, 24,4 sont professions intermédiaires, 7,9 sont employés et 9,2 sont ouvriers.
- La CSP **professions intermédiaires** est mécaniquement celle qui permet le plus de mobilité (ascendante et descendante).
- Ascendants ou descendants, les **trajets de mobilité** s'effectuent majoritairement au sein de CSP proches.

3 La mobilité sociale des femmes

- En 2015, 70,5 % des femmes de 35 à 59 ans occupent une CSP différente de celle de leur mère et 29,5 % occupent la même CSP. La mobilité des femmes est **supérieure** à celle des hommes (+5,3 points).
- Les femmes, comparées à leur mère, connaissent une **mobilité ascendante supérieure** à celle des hommes, comparés à leur père. En revanche, comparées à leur père, leur mobilité ascendante est plus faible de près de 6 points à celle des hommes.

II Les évolutions de la mobilité sociale

- La **mobilité sociale** s'est accrue entre 1977 et 1993, particulièrement chez les femmes comparées à leur mère (+10 points). Depuis 1993, elle diminue pour les hommes (-2,2 points) et reste stable chez les femmes.
- La **mobilité verticale** augmente sur l'ensemble de la période (+12 points chez les hommes, +29 points chez les femmes). Chez les femmes, c'est la mobilité ascendante qui augmente le plus tandis que chez les hommes c'est la mobilité descendante, caractéristique d'un phénomène de **déclassement social**.
- La **fluidité sociale** s'est globalement accrue depuis 1977 : la probabilité de devenir cadre plutôt qu'ouvrier était, en 1977, 91,7 fois supérieure chez les fils de cadres que chez les fils d'ouvriers, et en 2003, 28,8 fois supérieure.
- Cet affaiblissement de l'effet de l'origine sur la position sociale s'est traduit en même temps par une hausse de la mobilité sociale ascendante et des **déclassements** plus nombreux.

MOT CLÉ

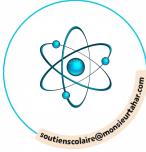
Outre la mobilité sociale descendante, le **déclassement social** désigne aussi une mobilité professionnelle descendante et l'occupation d'une position socioprofessionnelle inférieure à ce que le niveau de formation permet d'atteindre.

zoOm

La famille Chedid, un exemple de reproduction sociale intergénérationnelle



- La famille Chedid (Anna, Louis, Joseph et Matthieu en 2015) illustre parfaitement la transmission intergénérationnelle d'un **statut social hérité**, celui d'artiste : grand-mère poétesse, père auteur-compositeur-interprète, quatre enfants dans le monde du spectacle et de la création artistique.
- Pour autant, tous les artistes renommés ne sont pas issus de parents artistes et certains connaissent une véritable **ascension sociale**



Les déterminants de la mobilité sociale

En bref

Les mutations de la structure socioprofessionnelle et du système de formation jouent un rôle essentiel dans la mobilité sociale. La famille exerce également une action déterminante.

I La structure socioprofessionnelle et les niveaux de formation

1] La mobilité structurelle

- La comparaison entre la répartition socioprofessionnelle des individus et celle de leur père permet d'observer les **CSP en déclin** et les **CSP en expansion** entre les deux générations. Ainsi 7,9 % des enquêtés sont fils d'agriculteurs en 2017, mais seulement 2,5 % sont agriculteurs eux-mêmes.
- Cette comparaison reflète une **transformation** de la structure socioprofessionnelle française, marquée par la baisse séculaire du poids du secteur de l'agriculture, une désindustrialisation depuis les années 1970 et un triple processus de salarisation, de tertiarisation et de féminisation de l'emploi
- Les CSP en déclin (agriculteurs, ouvriers, artisans-commerçants-chefs d'entreprise) ont généré une **mobilité structurelle** vers les CSP en expansion (cadres, professions intermédiaires), celle-ci expliquant l'essentiel de la mobilité et de son augmentation ces dernières décennies.



MOT CLÉ

La **mobilité structurelle** désigne les déplacements intergénérationnels, ascendants ou non, liés aux transformations de la structure socioprofessionnelle.

2] L'élévation du niveau de diplôme et de formation

- L'accès à un **niveau de formation** plus élevé est une condition essentielle d'une mobilité sociale ascendante
- L'**élévation globale** du niveau de formation accompagne les transformations de la structure socioprofessionnelle et permet une mobilité sociale ascendante pour nombre d'enfants de catégories populaires et moyennes.
- Cependant un niveau de formation qui s'élève plus rapidement que la structure des emplois a des effets pervers. Il explique une **moindre rentabilité** des diplômes.

II Le rôle de la famille et de ses transformations

1] Ressources familiales et reproduction sociale

- La famille au travers de son rôle de **socialisation** crée des aspirations, différentes selon le milieu social, qui influencent la trajectoire sociale des individus, au travers des choix d'études notamment.

- La famille met également en œuvre des stratégies qui influencent les choix d'études et les positions sociales futures. Selon le sociologue Raymond Boudon, ces **stratégies scolaires rationnelles** sont le fruit de décisions qui reposent sur un calcul coût/avantages encourageant l'inégalité des chances, les familles des catégories supérieures anticipant plus d'avantages aux choix de poursuite d'études que les familles de catégories inférieures.
- Le sociologue Pierre Bourdieu a montré que la reproduction sociale était liée, selon les groupes sociaux, à la possession différente en quantité et en qualité de **capitaux économiques, culturels** et **sociaux** qui ont une rentabilité scolaire plus ou moins forte. Le capital social joue en particulier un rôle majeur pour l'accès à certains types d'études ou à certains types d'emplois qui nécessitent la constitution d'un réseau.

2 | Le rôle des configurations familiales

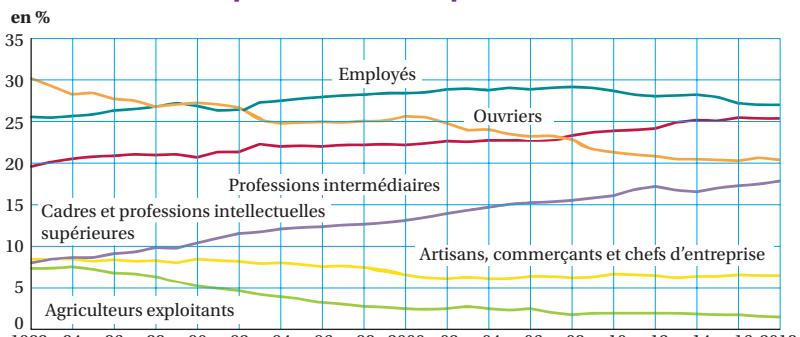
- La **configuration familiale** a des effets sur la socialisation des individus, sur leurs aspirations et leurs projets, leurs choix d'études et leurs réussites et donc sur leurs **trajectoires futures**.
- Les transformations de l'**institution familiale**, marquée par le développement des familles monoparentales et recomposées, peuvent avoir des effets sur les destins individuels.

MOT CLÉ

La **configuration familiale** désigne la composition et les modes de constitution de la famille, le nombre et l'âge des frères et sœurs, la position dans la fratrie, la place des grands-parents...

zoom

CSP des personnes en emploi de 1982 à 2018



Source : Insee Références, édition 2019.

- L'évolution des CSP depuis 1982 reflète les **transformations sectorielles** de la production et de la population active.
- La **CSP cadres** connaît une **forte progression** tandis que celles des **agriculteurs** et des **ouvriers** connaissent la plus **forte baisse**.